

que cette énergie nous coûterait beaucoup moins que celle que nous pourrions produire. Si la chose est vraie, il y a lieu je crois d'étudier la question à fond.

Je ne voudrais pas que l'honorable député de Saint-Jean-Albert laissât l'impression que tous les citoyens du Nouveau-Brunswick favorisent l'entreprise Beechwood. J'aimerais l'assurer du contraire. Mis au courant du fait que l'aménagement de Beechwood ne réduira pas le coût de l'énergie électrique d'un seul sou mais augmentera d'autre part la dette provinciale d'environ 50 p. 100, ils y repenseront avant de l'approuver. J'estime que la question devrait être étudiée avec plus de soin qu'on ne l'a fait jusqu'ici. A mon avis, on peut exploiter d'autres sources d'énergie qui donneront de bien meilleurs résultats que ceux que l'on peut attendre de l'entreprise Beechwood. Je crois que l'honorable député comprendra exactement mes sentiments à cet égard. Je rappelle de nouveau que je n'ai jamais rien dit de nature à nuire à cette entreprise, mais c'est là mon opinion...

**M. Bell:** Jusqu'ici.

**M. Stuart (Charlotte):** Jusqu'ici. C'est là mon opinion personnelle et je n'hésite pas le moins du monde à la consigner au hansard.

**M. Bell:** Si l'honorable député a fini de parler de l'entreprise de Beechwood, me permet-il de lui poser une question?

**M. Stuart (Charlotte):** Oui.

**M. Bell:** L'honorable député pense-t-il que la dette de la province augmentera sensiblement si le gouvernement fédéral nous vient en aide au moyen d'un prêt à bas intérêt?

**M. Stuart (Charlotte):** Je ne suis pas en mesure de discuter un prêt à bas intérêt du gouvernement fédéral. Je ne suis pas ministre des Finances. Je ne connais absolument rien aux prêts à bas intérêt destinés aux gouvernements provinciaux en vue de la production d'énergie hydro-électrique. La chose a pu se faire, mais je n'en sais rien.

Je signale maintenant un autre fait. L'honorable député de Saint-Jean-Albert m'a défié d'exprimer mes opinions. Je vais maintenant faire une déclaration qui provoquera chez lui une certaine réaction. Presque tous les députés conservateurs ont participé au débat sur le chômage qui s'est déroulé à la Chambre. Il est très notoire que l'honorable député de Saint-Jean-Albert a gardé le silence. Le député n'a pas dit mot. Dans les couloirs du Parlement, on entendait dire partout que l'honorable député de Saint-Jean-Albert, sachant que les conditions cette année, dans sa circonscription, sont beaucoup meilleures que l'an dernier, tenait à le

[M. Stuart (Charlotte).]

dire à la Chambre, dans l'espoir peut-être qu'on lui attribuerait une certaine part du mérite de cette amélioration. On a dit cependant que, s'il en parlait, il démolirait les arguments de ses collègues qui voient tout en noir.

**Une voix:** Ne perdez pas la tête.

**M. Stuart (Charlotte):** Je ne perds pas la tête. Je réponds simplement à la question qu'on m'a posée. On l'a prié, me dit-on, de garder le silence. Il pourra s'expliquer lui-même. Il savait que la situation est meilleure cette année à Saint-Jean que l'an dernier. Pourquoi ne l'a-t-il pas dit? Il déclare qu'il n'aime pas se livrer à des manœuvres politiques. Pourquoi ne s'est-il pas levé pour reconnaître que la situation s'est améliorée dans sa circonscription?

**M. Bell:** Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Au cours du débat sur le budget, j'ai exposé la situation qui existe à Saint-Jean pour ce qui est du chômage, j'ai cru que c'était le moment le plus approprié pour le faire.

**M. Stuart (Charlotte):** Nous allons présumer que cette mise au point est exacte. L'honorable député a parlé de la collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux; lui-même et l'honorable député de Royal ont traité ce sujet. Nous savons qu'un projet, celui de Gagetown, est en voie d'être exécuté aussi rapidement que possible. Je mets l'honorable député de Saint-Jean-Albert, et n'importe quel autre député conservateur du Nouveau-Brunswick, au défi de me citer une seule occasion où ils aient dit un mot de bien du projet de Gagetown. Nous avons tous entendu l'honorable député de Royal critiquer à temps et à contretemps, bien que la plus grande partie de ce camp se trouve dans sa propre circonscription. A l'heure actuelle, cette entreprise est plus importante pour la province du Nouveau-Brunswick que n'importe quel autre projet que je puisse imaginer. Mais on n'en dit jamais un mot de bien. Toujours des critiques. Voici un article qu'a publié la *Gazette* de Montréal à propos de Gagetown. On y indique ce dont aura besoin ce camp. Afin de donner une idée de l'importance de ce projet pour la population du Nouveau-Brunswick, je cite certains passages de cet article:

La liste des besoins comprend tout, depuis les 5,000 pains qu'il faudra quotidiennement pour que ces 10,000 soldats puissent marcher sur leur estomac, jusqu'aux 5,000 coupes de cheveux que les barbiers donneront chaque semaine...

Pour nourrir cette division, qui doit arriver à Gagetown à la fin du printemps, les organisateurs songent aux moyens d'obtenir une ration quotidienne de 20,000 œufs, 5,000 livres de beurre, 10,000 pintes de lait, 5,000 pains, 5 tonnes de pommes de terre et près de 4 tonnes de viande fraîche.